

ALLOCUTION DE NOËLLE LENOIR
A L'OCCASION DE SA REMISE DE L'INSIGNE D'OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR PAR
MICHEL BARNIER, MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE
EN PRESENCE DE
JEAN-PIERRE JOUYET, SECRETAIRE D'ETAT AUX AFFAIRES EUROPEENNES
DANS LE SALON DE L'HORLOGE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
LE 16 JANVIER 2008

Je te remercie, cher Michel, de tes paroles si amicales et de tes éloges que beaucoup jugeront certainement immérités, notamment Philippe mon très cher époux. Je voulais avant tout te dire, vous dire à tous, combien cette cérémonie me va droit au cœur. Parce que c'est toi, Michel, qui a bien voulu officier, parce que nous sommes au Quai d'Orsay accueillis par mes amis Bernard Kouchner et Jean-Pierre Jouyet, et aussi bien sûr parce que je suis entourée par de nombreux amis et par ma famille.

Le fait que tu me remettes personnellement cette haute distinction de la République est pour moi très important. Ta vocation politique dès le plus jeune âge et ton engagement européen symbolisent à mes yeux la réussite du militant, de l'homme de terrain et du visionnaire. Tout le monde sait l'ardeur avec laquelle tu as mené l'action politique dans ton beau département de la Savoie qui est devenu grâce à toi le théâtre mémorable des Jeux Olympiques d'hiver en 1992. Personne ici n'a davantage oublié que tu as su, avant l'heure, comme ministre de l'Environnement, concrétiser un concept -le développement durable- qui est devenu un thème majeur de notre monde globalisé. Chacun se souvient de ce que tu as réalisé comme Commissaire européen, que ce soit en réformant en profondeur la politique régionale en perspective de l'élargissement, ou en contribuant activement à la rédaction du traité constitutionnel. C'est à cette époque que j'ai pu prendre la mesure de ton aura au sein de la Commission, due à l'évidence à la force de tes convictions, mais aussi à ta connaissance des dossiers communautaires. Les Français membres de la Commission européenne nous ont toujours fait honneur et je voudrais ici saluer la mémoire de François-Xavier Ortoli qui en a été le Président de 1973 à 1977 et qui est l'un des pères de l'euro. C'est avec le même talent déployé en tant que Commissaire européen que tu as excellé dans cette maison comme ministre des Affaires Européennes, puis des Affaires Etrangères. A l'Agriculture, tu es plus que jamais aux avant-postes européens, à la veille des grands changements qui s'annoncent dans tes domaines. Ce qui est un fort atout pour nous.

“L'Europe, l'Europe, l'Europe”, sans avoir besoin de sauter comme un cabri, on peut facilement s'apercevoir qu'elle demeure, pour nous Européens, le grand enjeu. Ce serait une faute en effet que de rester les bras ballants face à la montée en puissance des autres continents, en particulier de l'Asie. Les générations qui nous succèdent seraient en droit de nous le reprocher, si nous tardions à nous organiser de façon plus cohérente et volontaire pour défendre les intérêts et les valeurs qui nous paraissent essentielles. Je n'ai jamais pensé que l'Europe était seulement une utopie. Elle est une nécessité pour notre survie. Aussi je forme des vœux pour que le traité réformateur, qui justifie la révision constitutionnelle dont les députés discutent en ce moment même, soit ratifié le plus vite possible. Il est temps de dépasser le débat institutionnel et de reprendre la route qui nous mène enfin vers l'accomplissement de l'Union.

Inutile de souligner combien je me réjouis également de voir Jean-Pierre Jouyet en charge des Affaires européennes. Sa mission est d'autant plus exaltante et responsabilisante que s'ouvre bientôt la présidence française, qui fera suite à l'excellente présidence slovène. Jean-Pierre est d'une efficacité redoutable. D'abord, avec son ministre, il a convaincu le Président de la République de l'opportunité de hisser haut les couleurs de l'Europe sur le toit du ministère, alors que mes démarches en ce sens avaient en leur temps lamentablement échoué. Ensuite, comme j'ai pu le constater lorsqu'il était chef de cabinet du Président de la Commission, Jacques Delors, Jean-Pierre est un expert hors catégorie de la chose européenne. L'ouverture de son blog voici quelques jours en témoigne. Ta gentillesse et ton humeur souriante ont en outre, Jean-Pierre, un effet hypnotisant de sorte qu'on n'a jamais envie de te

faire déplaisir. Et puis, nous avons en commun d'appartenir à cette tribu un peu à part des ministres dits "d'ouverture", comme si les autres étaient de fermeture, ce que je ne crois pas. Il n'en reste pas moins que cela crée des liens et je te remercie d'autant plus, Jean-Pierre, de ton accueil ici.

J'exprime enfin ma gratitude au Président Jacques Chirac qui m'a attribué, voici déjà de longs mois, la distinction qui fait l'objet de notre réunion ce soir. Le Président m'a donné la chance de servir la République, tout en oeuvrant pour l'Europe au moment clé de l'élargissement à dix nouveaux Etats membres. Je lui redis mon admiration et ma reconnaissance.

Pour ma part, j'ai connu des épreuves, comme tout un chacun. Mais j'ai eu surtout beaucoup de chances et donc je me sens une dette envers tous ceux qui m'ont tant apporté tout au long de mon parcours. Comme c'est l'usage dans ce genre de petite -et j'espère pas trop longue- allocution, permettez-moi d'envoyer un message tout là-haut à mes parents et à mon frère, morts bien trop tôt. Ils sont pour moi un modèle de droiture et de courage. Ils m'ont donné le goût du travail et aussi celui de la dérision. Si l'on ne pouvait pas rire un peu, et surtout se moquer de soi, la vie en effet ne vaudrait pas la peine d'être vécue.

J'ai de lourds antécédents judiciaires liés au fait que de génération en génération, les membres de ma famille ont choisi la voie du droit, comme avocat ou comme magistrat, et des jeunes se préparent à suivre le même chemin. C'est sûrement par esprit de contradiction que, dans ma prime enfance, je ne voulais à aucun prix les imiter. C'est à l'évidence la raison pour laquelle finalement, lorsque je fais mon "*examen de destin*" (selon l'expression utilisée par Maurice Druon lors d'une conversation privée), je me rends compte que le "droit" est le fil conducteur de ma vie professionnelle.

C'est ce tropisme qui m'a fait très vite rejoindre, en tant qu'administrateur au Sénat à partir de 1972, la Commission des Lois du Palais du Luxembourg. J'y ai découvert les délices des joutes politiques à fleurets mouchetés sans que les clivages empêchent du reste les protagonistes de se retrouver cordialement autour d'un pot à la fameuse buvette du Sénat, là où -au moins à l'époque- se déterminaient certains votes. Ce soir, j'ai une pensée attristée pour Serge Vinçon, ancien président de la Commission des Affaires Etrangères du Sénat. Il a guidé mes pas dans plus d'un pays européen lorsque j'étais au Quai d'Orsay. Il devait être avec nous ce soir et il vient hélas de nous quitter après une longue et douloureuse maladie.

Après dix ans de bons et loyaux services, comme on a coutume de dire, j'ai laissé ce beau Palais du Luxembourg, tout en y gardant fort heureusement de nombreux amis dont certains sont ici présents. A la demande du Sénateur Jacques Thyraud, président de la CNIL, je suis devenue directeur juridique de cette institution alors toute neuve. J'ai eu beaucoup de plaisir à y travailler. Les membres de la CNIL pratiquaient un activisme, selon moi de bon aloi, pour obliger l'administration à plus de rigueur dans la tenue de ses fichiers. L'informatisation de la société et l'invention de l'Internet ont complètement changé les missions de la CNIL, ce qui ne doit pas l'empêcher de jouer son rôle de contrôle et de contrepoids. Là encore, j'ai eu beaucoup de chance, en particulier celle de faire la connaissance de Jacques Fauvet, directeur du journal Le Monde, nommé président de la CNIL en 1984. Il m'a fait confiance et m'a mis véritablement le pied à l'étrier. J'ai gardé depuis cette époque une grande admiration pour ceux que l'on appelle les patrons de presse, dont certains me font l'honneur et le plaisir d'être ici auprès de moi comme Denis Jeambar, Christophe Barbier ou encore Jean-Pierre Caillard et François-Regis Hutin. Sans une presse

telle que la leur qui alerte et informe, nous ne serions pas en démocratie. Les politiques se plaignent souvent d'être injustement traités par les journalistes. C'est parfois tout à fait vrai. Il n'en reste pas moins que notre liberté repose essentiellement sur une information pluraliste dont seuls ces journalistes peuvent être les garants.

Pendant quatre ans passés à la section du contentieux du Conseil d'Etat entre 1984 et 1988, j'ai appris, en particulier grâce à la puissance pédagogique du Président Bruno Genevois, une méthode irremplaçable pour juger, faite de rigueur, de rationalité et d'humanité. J'y ai aussi appris une façon de travailler très collégiale. L'absence de bureau me paraîtrait aujourd'hui, je l'avoue, difficilement supportable. Mais cet ascétisme, il faut le dire, est compensé par une convivialité des rapports entre les membres du Conseil tout à fait exceptionnelle. Le Président Jean-Marc Sauvé a fort opportunément entrepris une réforme de modernisation qui j'en suis sûre n'atténuera pas cette convivialité.

La place Vendôme où j'ai été directeur de cabinet de Pierre Arpaillange reste aussi un haut lieu de ma mémoire. La tâche du ministre de la Justice n'est pas un long fleuve tranquille. A l'époque, nous étions surtout confrontés à de très dures grèves du personnel pénitentiaire qui réclamait une extension des régimes spéciaux de retraites. Les instructions du Premier ministre, Michel Rocard, étaient de ne pas céder. Nous avons tenu et c'est plus tard que ces personnels ont obtenu satisfaction. Comme vous le voyez, les politiques se posent parfois des problèmes pour devoir ensuite trouver les moyens de les résoudre.

Lorsque j'ai été nommée en 1992 au Conseil constitutionnel, j'avais une idée théorique de l'institution. Elle était pour moi le symbole même du contre-pouvoir et je pensais -et je pense encore- qu'en France spécialement, c'était une bonne chose. De l'intérieur, le Conseil est un formidable observatoire des évolutions politiques et sociales. C'est aussi une institution d'équilibre. Sous la présidence de Robert Badinter, j'étais effectivement la seule femme. Je savais que cette condition ne serait pas éternelle, et je puis vous dire que j'ai été très heureuse quand Simone Veil, pour qui j'ai la plus profonde amitié et admiration, a été nommée, faisant passer le pourcentage des femmes au Conseil de 12 à 24%. Le caractère emblématique de la loi Veil et des débats qui l'ont entourée ne m'a pas peu inspirée dans les travaux sur la bioéthique que je menais parallèlement au plan européen et international, un sujet aujourd'hui au cœur des responsabilités confiées à Simone par le Président Sarkozy.

Après le Conseil constitutionnel, il y a une vie, je puis en témoigner. Et une bonne vie. D'habitude, les membres du Conseil sont d'anciens ministres. J'ai préféré, dans mon inconscient, faire le chemin inverse. En tous les cas, mes deux ans passés en cette noble maison, comme ministre déléguée aux Affaires européennes ont été une formidable expérience qui me marquera à tout jamais. Comme vous le savez, la France est dotée, après les Etats-Unis notre grand allié, du corps diplomatique le plus étoffé et l'un des plus expérimentés. C'est un élément fort de notre identité nationale que cette ouverture sur le monde extérieur. Cette insertion dans la communauté internationale est inscrite dans notre Constitution dont le préambule souligne que *“la République française, fidèle à ses traditions, se conforme aux règles du droit public international... et consent aux limitations de souveraineté nécessaires à l'organisation et à la défense de la paix”*. Avec l'Europe, c'est bien de cela qu'il s'agit. En tant que ministre, grâce à une équipe de collaborateurs d'un dynamisme hors normes, j'ai eu le privilège de participer au processus de réunification de l'Union européenne. Ce processus, qui d'ailleurs se poursuit sur des bases de liberté économique et politique, est le meilleur message que l'Europe puisse adresser au monde.

Retour aux sources familiales : je suis donc maintenant avocate responsable du département Europe au sein du bureau de Paris du cabinet international Debevoise et Plimpton. Ceux qui regardent à la télévision le feuilleton américain *West Wing*, qui se déroule à la Maison Blanche, mesurent exactement ce qu'est la notoriété de ce cabinet dont la création remonte au début du 20^e siècle. La qualité des rapports humains et du travail en commun y est une formidable sécurité pour la récente avocate que je suis. Ce métier est exigeant et exaltant. Il est surtout gratifiant de par les relations de confiance tissées avec les responsables d'entreprise que nous conseillons, et avec les autorités de régulation (dont je salue ici les présidents) chargées d'assurer le bon fonctionnement du marché. Le métier d'avocat est aussi très prenant et c'est pourquoi je remercie Raman Bet-Mansour, notre managing partner, d'avoir pris le temps de se joindre à nous un jour à peine après la naissance de son fils Ayrton. Je voudrais aussi remercier Pascal Clément pour m'avoir confié, lorsqu'il était garde des Sceaux, une mission sur la "Societas Europaea" une formule très porteuse qu'il aura peut-être à mettre en musique, puisque tu es devenu mon confrère, cher Pascal.

Quant à mon militantisme européen, j'essaie de l'exercer au mieux en animant le Cercle des Européens en partenariat avec l'Express. Joël Séché et Dominique de La Garanderie, qui en sont les vice-présidents, sont là heureusement pour m'encourager à accroître les activités déjà nombreuses du Cercle. Ce militantisme, je le pratique également en présidant l'Institut de l'Europe d'HEC, j'espère suffisamment activement aux yeux de Bertrand Moingeon qui le dirige. Notre Institut aura du reste l'occasion de faire davantage parler de lui à l'occasion du Premier Symposium Européen des 1^{er} et 2 février prochain -"Europe at work"- avec un panel prestigieux de responsables politiques et économiques.

Cette vie professionnelle, si pleine de satisfactions, m'a donné des repères. Mais ces repères ne serviraient à rien si je ne pouvais pas me retrouver dans mon petit Liré, Valmondois. C'est pourquoi finalement je m'y représente aux municipales sous la pression affectueuse de Gérard Claudel, vice-président du Conseil général.

Ces repères, ils ne me serviraient pas plus si je n'avais une famille magnifique et qui s'est étendue à la dimension des quatre enfants (dont Frédéric Valletoux, maire de Fontainebleau) et des onze adorables petits enfants de Philippe. Nous nous sommes mariés Philippe et moi quasiment jour pour jour au moment de ma nomination ici en 2002. Nous nous connaissons depuis trente ans. J'ai donc perdu du temps et j'en profite pour redire à Philippe tout mon amour et toute mon estime pour ce qu'il est et ce qu'il fait.

En conclusion et en te renouvelant mes remerciements, j'aurai fait la preuve, cher Michel, que j'ai du mal à respecter la maxime de mon cher Honoré Daumier : "*Un dessin vaut mieux qu'un long discours*". Je veux croire que tous vous me le pardonnerez. Merci.